

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA  
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

-----  
Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale,  
de l'enseignement à distance et  
des allocations et prêts d'études  
-----

Direction d'administration de  
l'enseignement de promotion sociale,  
de l'enseignement à distance et  
des allocations et prêts d'études  
-----

Service de l'enseignement  
de promotion sociale  
-----

1040 BRUXELLES, LE  
RUE DE LA SCIENCE, 43  
02/238.86.11

2

U 6 -03-1995

MADAME LA PRESIDENTE DU POUVOIR ORGANISATEUR  
DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
MENAGERE ET FAMILIALE DES F P S  
RUE DARCHIS, 20  
4000 LIEGE 1

Ref.: **J.**/ 6188216 / Dossier pédagogique 1322

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

-----  
Unité de formation : MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU - CONNAISSANCES GENERALES  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE

TRANSITION  
Code Référence : 019103U11F1

Etablissement : CENT.FORM. PROF. ET MEN., FEM.PREV.SOCIALISTES(LIEGE)  
-----  
RUE DARCHIS, 20  
4000 LIEGE 1

MADAME LA PRESIDENTE,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, MADAME LA PRESIDENTE, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Melle Schets (tél:02/238.86.54)



Code de l'unité de formation :

01 91 03 V11 F1

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Code	Nombre de périodes (5)
Mathématiques	CG	V P	80

2. Part d'autonomie

P 20

Total des périodes 100

11. Date de la proposition du P.O. : 18/01/95

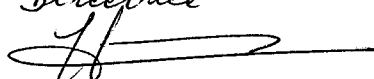
Transmis par le réseau

le : \_\_\_\_\_

Signature du :

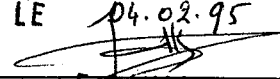
Chef d'établissement de la C.F. (1)

Représentant du P.O. subventionné (1)

La directrice  
  
J-SORNIN-FAUCCONNIER

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

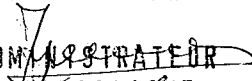
VOIR ANNEXE  
LE 04.02.95  
  
E. LAMOTTE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

OBSERVATIONS  
RENCONTREES

Motivation de la décision

Date : 02 MARS 1995 Signature :

J. MEUNIER  
  
ADMINISTRATEUR  
PÉDAGOGIQUE

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) 1 période = 50 minutes.

# MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU

## CONNAISSANCES GENERALES

ANNEXE 1

### **FINALITES DE L'U.F. :**

#### Finalités générales :

Conformément aux principales finalités définies dans l'article 7 du Décret du 16 avril 1991, paru au Moniteur Belge le 25 juin 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale :

- 1°. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 2°. Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

---

#### Finalités particulières :

- participer au développement des compétences transversales telles que :
  - l'affirmation de soi
  - l'acquisition d'autonomie
  - la maîtrise de la langue française
  - la lecture et l'écoute efficace
  - la compréhension des consignes
  - la recherche d'informations et leur traitement
  - la tenue des documents
  - le recours aux outils de travail mis à disposition
  - l'application et l'exploitation de connaissances dans une situation nouvelle.
- participer au développement de compétences mathématiques telles que :
  - s'exprimer et communiquer oralement et par écrit sur base de situations impliquant des notions mathématiques.
  - comprendre et utiliser le langage spécifique aux mathématiques, décoder divers langages (tableaux, graphiques, graphes, symboles, ...)
  - poser et résoudre des problèmes.
  - ordonner et classer des données, des informations.
  - évaluer, estimer, analyser avec bon sens des données, des résultats.
- donner une formation mathématique suffisante pour l'entrée en formation professionnelle de type secondaire (industrie, construction, ...).

# **MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU**

## **CONNAISSANCES GENERALES**

ANNEXE 2

### **CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

#### 2.1. Capacités requises :

- Effectuer sans erreur et sans l'aide d'une machine à calculer les quatre opérations fondamentales sur deux nombres décimaux positifs (écriture décimale - deux chiffres décimaux maximum)
- résoudre un problème impliquant les quatre opérations, la règle de trois, le calcul de fraction ou la recherche d'un pourcentage (aux erreurs de calcul près)
- construire aux instruments un carré, un rectangle de dimensions données
- construire, mesurer un angle au degré près
- déterminer un périmètre, l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle (aux erreurs de calcul près)
- déterminer l'aire et le volume d'un cube, d'un parallélépipède rectangle (aux erreurs de calcul près)

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu :

certificat d'études de base (CEB).

# **MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU**

## **CONNAISSANCES GENERALES**

ANNEXE 3

### **RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT ET DE REGROUPEMENT :**

#### **DEDOUBLEMENT**

Il est recommandé que le groupe ne soit pas supérieur à 20 personnes, afin de favoriser l'apprentissage de chacun.

# MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU

## CONNAISSANCES GENERALES

ANNEXE 4

### **PROGRAMME :**

Sur base de mises en situation (= questions qui provoquent la réflexion) les plus proches possible de la vie sociale des apprenants (environnement naturel, environnement matériel, communication avec les services privés ou publics, les loisirs, ...), ces derniers sont invités à exprimer des considérations.

A partir des fruits de ces réflexions, le chargé de cours approfondit, revoit ou complète les savoirs et savoir-faire de chacun, aide les étudiants à élaborer des solutions.

### Capacités :

▪ sur le plan transversal, on enrichira les acquis :

- apprendre à coopérer
- communiquer
- choisir, décider
- appliquer, exploiter des connaissances
- rechercher des informations
- mémoriser, reproduire des connaissances, des techniques
- utiliser les technologies nouvelles

auxquels s'ajouteront

- prendre des initiatives
- assurer des responsabilités
- accéder progressivement à la lecture critique de l'information
- repérer, identifier, reformuler, classer, comparer.

▪ sur le plan des mathématiques :

- estimer, calculer, évaluer la vraisemblance de résultats
- lire et exploiter un tableau, un graphique
- acquérir des connaissances, des savoir-faire et des techniques spécifiques au domaine des mathématiques
- maîtriser, sur un plan intuitif, la symbolique mathématique traduisant des situations numériques ou géométriques
- accéder progressivement à l'interprétation algébrique d'un problème, transformer une formule avant application, dessiner aux instruments.

# MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU

## CONNAISSANCES GENERALES

ANNEXE 4 (suite 2)

Contenu notionnel

### **Les nombres décimaux positifs limités**

rapport de deux grandeurs, de deux nombres  
problèmes de fractions  
problèmes de pourcentages  
problèmes d'échelles  
transformation de formules  
repérage dans le plan.

### **Le système métrique**

construire aux instruments : carré, rectangle, triangle, cercle, angle en respectant des contraintes de mesure ou de position ;

mesurer : masse spécifique, densité d'un corps, correspondance entre les unités de volume, capacité et masse ;

calculer : périmètre et aire du cercle/disque, aire et volume du cylindre.

La machine à calculer doit devenir un outil familier d'aide au calcul ; elle peut être aussi une source de problèmes intéressante à exploiter.



# **MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU**

## **CONNAISSANCES GENERALES**

ANNEXE 5

### **FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Les différentes évaluations doivent permettre de s'assurer que l'élève est capable sur base du programme :

- d'isoler un élément d'une formule pouvant se ramener au type  $A = B + C$  sur D et d'en appliquer le résultat dans un calcul nécessitant ou non l'utilisation de la calculatrice ;
- de résoudre un problème impliquant :
  1. d'une part des notions de fractions et/ou de pourcentages et/ou d'échelles et
  2. d'autre part, des notions de système métrique (aux erreurs de calcul près)

L'étudiant aura maîtrisé ces capacités lorsqu'il pourra, en autonomie, les appliquer dans des situations numériques et géométriques.

L'évaluation formative et continue devra montrer qu'il est capable de fournir une solution vierge d'erreur de raisonnement.

**MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU**  
**CONNAISSANCES GENERALES**

ANNEXE 6

**PROFIL DU CHARGE DE COURS**

U.F. : un enseignant

conforme aux prescriptions reprises dans l'A.R. du 30 juillet 1975, relatif aux titres jugés suffisants dans les établissements subventionnés d'enseignement technique et d'enseignement professionnel de plein exercice et de promotion sociale.

**ANNEXE** (dossier pédagogique).

Etablissement :

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL ET MENAGERE  
FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES.**

rue Darchis, 20  
4000 LIEGE

6.188.216

Unité de formation :

Code : 01 / 91 / 03 / U / 11 / F1

**REMISE A NIVEAU - PREPARATION A L'EXAMEN D'ENTREE DE LA FORMATION  
D'AUXILIAIRE POLYVALENT(E) DES SERVICES A DOMICILE ET EN COLLECTIVITE POUR  
LES FUTUR(E)S CANDIDAT(E)S QUI NE SONT PAS EN POSSESSION DU C.E.S.I. -  
MATHEMATIQUES.**

**Remarque générale**

Le dossier de référence doit, dans sa présentation, respecter les instructions de l'A.E.C.F. du 18.11.91 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités de formation de l'enseignement de promotion sociale de régime 1 tel que modifié par l'A.G.C.F. du 26.04.94; la circulaire PS 285/94.

Le document 8 doit être modifié en conséquence, notamment la numérotation de ses titres et la disposition de ceux-ci. Les annexes doivent être datées (même date que celle du document 8)

**Intitulé de l'unité de formation**

Cette unité de formation peut s'adresser à un plus large public que celui auquel vous le destinez. C'est donc dans l'intérêt de votre réseau mais aussi pour harmoniser l'ensemble des U.F. de mathématiques que je vous suggère de modifier votre intitulé en adoptant le suivant :

**MATHEMATIQUES - REMISE A NIVEAU - CONNAISSANCES GENERALES**

**Capacités préalables requises (annexe 2)**

Votre intitulé de l'annexe doit être modifié

D'une manière générale, pour le titre pouvant en tenir lieu, limitez-vous à l'énoncé de titres de régime 1 non spécifiques à des sections ou des unités de formation "locales".

Dans le cas examiné, ne conservez que le certificat d'études de base (C.E.B.). Si un autre titre, comme l'attestation de réussite de l'U.F. "Préparation à la formation professionnelle", couvre les capacités énoncées en début d'annexe, le Conseil des études de l'U.F. pourra décider d'admettre les étudiants qui la possèdent (Règlement général des études de l'enseignement secondaire de promotion sociale de régime 1 - art.8 - 2<sup>me</sup> alinéa).

**Programme (annexe 4)**

Votre intitulé de l'annexe doit être modifié

**Fixation des capacités terminales (annexe 6)**

Votre intitulé de l'annexe doit être modifié

Le degré de maîtrise devant autant que faire se peut être spécifié dans le dossier, je vous suggère d'ajouter le paragraphe suivant :

"Il aura maîtrisé ces capacités lorsqu'il pourra, **en autonomie**, les appliquer dans des situations numériques et géométriques. L'évaluation formative et continue devra montrer qu'il est capable de fournir une solution vierge d'erreur de raisonnement."

Vedrin, le 4 février 1995

  
Emile LAMOTTE